



# Les deux bibliothèques religieuses de Madame Bovary

Stéphanie Dord-Crouslé

► **To cite this version:**

Stéphanie Dord-Crouslé. Les deux bibliothèques religieuses de Madame Bovary. Gisèle Séginger et Pierre-Louis Rey. Madame Bovary et les savoirs, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp.147-155, 2009. <halshs-00365939>

**HAL Id: halshs-00365939**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00365939>**

Submitted on 5 Mar 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les deux bibliothèques religieuses de *Madame Bovary*

Les lectures religieuses d'Emma coïncident partiellement avec celles tirées de sa « bibliothèque romantique<sup>1</sup> ». La jeune fille, dès son arrivée au couvent, est transportée par le *Génie du christianisme* : « Comme elle écoute [...] la lamentation sonore des mélancolies romantiques se répétant à tous les échos de la terre et de l'éternité<sup>2</sup> ! » Ces deux bibliothèques se pensent et se construisent dans un rapport complexe avec une troisième, la bibliothèque médicale. Or, au XIX<sup>e</sup> siècle, savoir médical et savoir religieux prononcent une même condamnation de la littérature et en particulier du genre romanesque. Alors qu'ils relèvent d'une idéologie que tout oppose, ces deux savoirs se trouvent réunis dans une commune exécration de ce qui représente pour eux un grave danger tant physique que moral. Un scénario de *Bouvard et Pécuchet* le soulignera : « Dans les livres moraux — de médecine. haine des romans<sup>3</sup> ».

Mais à l'intérieur de la fiction *Bovary*, les relations se nouent d'une manière différente. Plusieurs ouvrages religieux font l'objet d'une lecture romanesque qui concourt à nourrir l'imaginaire d'Emma, ce qui n'est jamais le cas pour les ouvrages de médecine (les lecteurs universels Bouvard et Pécuchet sont encore dans les limbes). En revanche, livres médicaux et livres religieux reçoivent un même traitement à deux niveaux : ils sont mentionnés comme objets décoratifs et fonctionnels dans la fiction, et ils en nourrissent la progression en y insufflant leur contenu documentaire. La bibliothèque religieuse de *Madame Bovary* partage donc avec sa bibliothèque littéraire un statut particulier : elle renvoie à la fois à la collection des ouvrages que les personnages lisent ou qui apparaissent textuellement dans la fiction, et à l'ensemble des livres que l'écrivain a consultés ou dont il s'est souvenu pour rédiger son roman. Elle englobe aussi bien ces savoirs en tant qu'ils sont représentés dans le texte du roman, que les savoirs en tant qu'ils participent à la génération ou à la genèse de la représentation littéraire elle-même.

J'envisagerai donc ici une bibliothèque religieuse à géométrie variable, ou plutôt deux bibliothèques successives. La cohérence de la première se construit dans la

---

<sup>1</sup> Voir l'article de Norioki Sugaya recueilli dans *La bibliothèque de Flaubert, inventaires et critiques*, sous la direction de Yvan Leclerc, Publications de l'Université de Rouen, 2001.

<sup>2</sup> Les références renvoient à l'édition du roman par Claudine Gothot-Mersch, Garnier, 1971 ; ici, p. 37. Elles seront dorénavant indiquées directement dans le texte.

<sup>3</sup> Bibliothèque municipale de Rouen, mss gg10, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>.

fiction au fur et à mesure qu'Emma lit explicitement des ouvrages religieux, qui – du moins peut-on l'imaginer – ont été rangés, à un moment ou à un autre, sur les étagères d'un meuble de sa chambre. Cette première bibliothèque a un double fond qui recèle les ouvrages dont on trouve mention dans la genèse mais qui disparaissent en cours de rédaction. La deuxième bibliothèque accueille quant à elle les livres dont Flaubert s'est servi pour élaborer son roman mais qui n'ont jamais été destinés à figurer dans le texte définitif.

Après *Paul et Virginie*, les premiers livres qu'Emma fréquente sont des ouvrages génériques dont elle se sert au couvent et dont les titres exacts ne sont jamais donnés, pas plus dans les manuscrits que dans le texte définitif, car leur appartenance et leur conformité au genre se suffisent à elles-mêmes. Il s'agit d'un catéchisme : Emma « comprenait bien le catéchisme, et c'est elle qui répondait toujours à M. le vicaire dans les questions difficiles » (p. 36), et d'un missel ou paroissien : « Au lieu de suivre la messe, elle regardait dans son livre les vignettes pieuses bordées d'azur » (p. 37). Les deux ouvrages sont évoqués de manière indirecte. Pendant les leçons de catéchisme, la transmission de la morale et des doctrines chrétiennes repose sur un dialogue effectif entre l'enseignant et le néophyte<sup>4</sup>, qui est ensuite *rejoué* dans les ouvrages qui ont pour fonction d'en permettre la mémorisation : les catéchismes rédigés procèdent eux aussi par questions et par réponses. En mentionnant l'enseignement oral dispensé par le vicaire, Flaubert évoque en creux la préparation et la révision qu'Emma a dû en faire par l'intermédiaire d'un livre<sup>5</sup>. Quant au missel, il apparaît comme un objet liturgique détourné<sup>6</sup>, dénué de toute parole efficace. Devenu simple réceptacle, le missel n'est pas lu : Emma y contemple les images qu'elle y a serré, à l'instar d'un *keepsake*.

Au contraire, lors de la « lecture religieuse » faite « le soir, avant la prière », des ouvrages précis sont mentionnés : « C'était, pendant la semaine, [...] les *Conférences* de l'abbé Frayssinous, et, le dimanche, des passages du *Génie du christianisme* » (p. 37). Au cours de la genèse, ces deux titres font preuve d'une surprenante stabilité : ils apparaissent tels quels dès les premiers brouillons et se maintiennent jusqu'au texte définitif. Un seul ajout aux lectures de la semaine sera brièvement tenté sur un feuillet :

---

<sup>4</sup> Voir la leçon de catéchisme dans l'église de Yonville (p. 117).

<sup>5</sup> L'abbé Bournisien en trouvera un exemplaire « en lambeaux » sur le seuil de son église (p. 114).

<sup>6</sup> À Yonville, le missel connaîtra un réinvestissement ludique (p. 116).

« les oraisons de Bossuet, le petit Carême de Massillon<sup>7</sup> ». Mais la qualité littéraire des œuvres de ces deux prédicateurs, indépendamment du contenu religieux et moral qui justifie leur lecture dans le contexte, ne devait pas supporter le voisinage des fades *Conférences* que l'évêque d'Hermopolis publia en 1825 sous le titre : *Défense du christianisme*. Aussi Flaubert homogénéise-t-il (en la tirant vers le bas) la valeur esthétique dont sont porteurs les ouvrages lus pendant la semaine : « quelque résumé d'Histoire sainte [où l'on retrouve une dénomination générique dépréciative] ou les *Conférences* de l'abbé Frayssinous ».

Le saut qualitatif n'en est que plus fortement marqué en faveur de la lecture dominicale qui consiste en « passages du *Génie du christianisme* ». L'ouvrage apologétique de Chateaubriand s'est brièvement trouvé accompagné, dans un plan partiel, de son pendant romanesque : « génie du christianisme - croix et ruines - Atala - Catholicisme amoureux » (f° 18). Mais le roman est presque aussitôt écarté des lectures strictement religieuses pour être repoussé dans la catégorie des lectures profanes. Une gradation se dessine alors clairement : l'imagination d'Emma, renfermée toute la semaine dans les limites étroites d'ennuyeux récits bibliques et de répétitives considérations didactiques, s'épanouit brusquement le dimanche et prend un envol — d'autant plus ample — dans la prose colorée de Chateaubriand. L'ouvrage sert de point de bascule entre bibliothèque purement religieuse et bibliothèque littéraire : les livres évoqués ensuite seront les romans tout profanes que la vieille lingère fournit en cachette à Emma.

Après sa sortie du couvent, la jeune femme ne se pique plus de dévotion et il faut attendre la crise mystique de la fin de la deuxième partie du roman pour retrouver chez elle un quelconque intérêt pour les choses spirituelles. Après la fuite de Rodolphe, Emma sombre dans la maladie au point qu'elle croit mourir et demande à communier. Le sacrement lui procure un apaisement immédiat, et pour cultiver les délices qu'elle y a trouvées, elle ambitionne la sainteté. Inquiet de la tournure « extravagante » que prennent les événements, le brave abbé Bournisien veut « ramener [Mme Bovary] à la précision du dogme & de la pratique<sup>8</sup> » grâce à la lecture d'ouvrages choisis pour leur

---

<sup>7</sup> F° 138 du volume 1. Tous les manuscrits du roman sont consultables en ligne sur le site Flaubert de l'université de Rouen dans une édition conçue sous la responsabilité du Centre Flaubert (directeur : Yvan Leclerc). Je remercie particulièrement Danielle Girard, responsable des transcriptions, pour son aide amicale.

<sup>8</sup> F° 231 du volume 4.

orthodoxie. Aussi, dans la version définitive, la zélée néophyte reçoit-elle du « libraire de Monseigneur » :

tout ce qui avait cours pour lors dans le négoce des livres pieux. C'étaient de petits manuels par demandes et par réponses, des pamphlets d'un ton rogue dans la manière de M. de Maistre, et des espèces de romans à cartonnage rose et à style douceâtre, fabriqués par des séminaristes troubadours ou des bas-bleus repenties. Il y avait le *Pensez-y bien* ; *l'Homme du monde aux pieds de Marie*, par M. de \*\*\*, décoré de plusieurs ordres ; des *Erreurs de Voltaire*, à l'usage des jeunes gens, etc. (p. 219-220).

L'aspect hétéroclite de la liste le dispute à l'évidente désinvolture dont le libraire a fait preuve quant à la situation particulière de la paroissienne yonvilloise : le seul souci commercial a guidé un choix qui n'en est donc pas un.

Mais si ces livres sont d'emblée présentés dans la fiction comme ne pouvant être d'aucun secours pour la pauvre Emma, ils n'en sont pas moins particulièrement intéressants pour nous en tant qu'échantillon représentatif du « négoce des livres pieux » à cette époque<sup>9</sup>. Flaubert procède en deux temps. Dans une analyse initiale globale de l'envoi, il commence par distinguer trois genres de littérature pieuse : 1- les ouvrages à visée catéchétique qui dispensent les préceptes moraux et dogmatiques de la foi catholique ; 2- les ouvrages de controverse à caractère apologétique qui visent à combattre les ennemis de l'Église et à affirmer sa prééminence (ouvrages placés sous le haut patronage du « hideux, [de] l'exécrable<sup>10</sup> » Joseph de Maistre) ; et enfin 3- les ouvrages dont la fonction divertissante est strictement encadrée par le souci de la pureté du propos et la portée fondamentalement édifiante des histoires.

En un deuxième temps, Flaubert illustre sa typologie en convoquant des exemples de titres qu'il juge particulièrement représentatifs. Le texte définitif en comporte trois. Le premier est le *Pensez-y bien* qui renvoie en fait à deux ouvrages distincts : la version originelle due au jésuite Paul de Barry (*Pensez-y bien, ou Réflexions sur les quatre fins dernières*, 1645), et sa reprise, en 1778, par le père Barthélemy Baudrand (lui aussi membre de la Compagnie de Jésus) : *L'Âme pénitente, ou le nouveau Pensez-y bien*. L'une et l'autre version illustrent ce que Jean Delumeau a

<sup>9</sup> À ce sujet, voir les analyses complémentaires de Claude Savart (*Les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage du livre religieux*, Beauchesne, 1985) et Loïc Artiaga (*Les catholiques et la naissance de la littérature industrielle en France, en Belgique et au Québec, de 1830 à 1864*, Thèse NR, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2003). Voir aussi Philippe Martin, *Une religion des livres (1640-1850)*, Cerf, 2003.

<sup>10</sup> Qualificatifs que Flaubert applique au théoricien de la contre-révolution dans une lettre à Edma Roger des Genettes du 7 septembre 1873 (*Correspondance*, édition de Jean Bruneau, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. IV, 1998, p. 712). Voir mon article : « La face cachée de l'“impartialité” flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre », dans *La bibliothèque de Flaubert*, op. cit.

appelé « une pastorale de la peur<sup>11</sup> », c'est-à-dire l'insistance particulière que le discours catholique a fait porter, à certaines époques, sur les thèmes du péché, de la mort, du jugement et de l'enfer afin d'obtenir la conversion massive des populations.

Le second titre retenu par Flaubert relève d'une autre caractéristique de la conscience religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle : l'importance accordée aux dévotions particulières, au premier rang desquelles se place naturellement la Vierge Marie. Pas plus à l'époque où Emma lit ces ouvrages qu'au moment où Flaubert rédige *Madame Bovary*, la dévotion mariale n'a encore atteint les sommets auxquels elle sera portée dans la seconde moitié du siècle. Néanmoins, le principe en est déjà largement répandu et le titre indiqué par le romancier existe bien – quoique placé sous une autorité différente : *L'Homme du monde aux pieds de Marie*, par C.-Victor d'Anglars, publié à Rouen, chez G. Remillet, en 1836. Rien ne s'oppose donc à ce que Flaubert renvoie à ce livre en particulier, d'autant qu'il a été édité dans sa ville natale. Néanmoins, jamais le nom de l'auteur n'est mentionné dans les brouillons : Flaubert se soucie vraisemblablement moins de l'ouvrage lui-même que du seul aspect topique de son titre. D'ailleurs, l'auteur authentique laisse la place, dans la version définitive du roman, à un auteur anonyme<sup>12</sup> dont sont seulement précisées les deux qualités les plus propres à inspirer confiance au lecteur : l'élection naturelle que procure l'appartenance à la noblesse et le mérite personnel que sanctionnent les distinctions sociales. Ces traits confèrent de fait à l'ouvrage plus de légitimité qu'un patronyme peu ou pas connu. *Exit*, donc, C.-Victor d'Anglars qui laisse la place à un « *M. de \*\*\**, *décoré de plusieurs ordres* ». Les brouillons du passage révèlent d'ailleurs que cette mention paratextuelle (fictive et ludique sous la plume de Flaubert) a d'abord été appliquée à l'ouvrage suivant, avant de se retrouver apposée à celui-ci : c'est bien la formule et sa pompe qui intéressent Flaubert et non l'objet particulier auquel elles s'appliquent.

Le troisième livre retenu par le romancier s'intitule : les « *Erreurs de Voltaire, à l'usage des jeunes gens* ». Dénué d'auteur, il est intéressant pour deux raisons : son contenu ouvertement polémique (la controverse avec l'idéologie des Lumières) et le public spécifique qu'il vise, c'est-à-dire une catégorie particulière de fidèles, dont il s'agit d'éclairer l'esprit (ce sont des hommes), sans pour autant dépasser certaines limites (ce sont de « jeunes gens »). Emma ne reçoit donc pas l'ouvrage publié en 1762

---

<sup>11</sup> Voir *Le Péché et la peur : la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Fayard, 1983.

<sup>12</sup> Il s'agit là d'une marque d'humilité commune à de nombreux ouvrages de piété.

par le jésuite Claude-Adrien Nonnotte, mais l'une de ses nombreuses adaptations édulcorées.

Si les trois titres qui subsistent dans la version définitive du roman apparaissent très rapidement sous la plume de Flaubert au cours de la genèse, trois autres références ont été, quant à elles, abandonnées dans des circonstances distinctes. La première est justement celle à laquelle le romancier a songé avant toutes les autres : il s'agit de Fénelon. Mais, peut-être parce qu'il a choisi de s'en tenir à des titres d'ouvrages, il renonce, dès la version suivante, à convoquer le cygne de Cambrai. La seconde référence raturée dans les brouillons est « L'imitation<sup>13</sup> », c'est-à-dire l'*Imitation de Jésus-Christ*, un ouvrage de piété du XV<sup>e</sup> siècle qui a connu une extraordinaire diffusion, en particulier, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la traduction donnée par Lamennais en 1824. Le troisième titre abandonné, l'*Introduction à la vie dévote*<sup>14</sup> par saint François de Sales, présente quant à lui un cas de figure bien particulier : mentionné jusqu'à l'édition en volume de *Madame Bovary* en 1857, il est supprimé dans « l'édition définitive » du roman qui paraît en 1873 chez Georges Charpentier. Peut-être Flaubert a-t-il finalement reconnu le bien-fondé de la critique que lui avait adressée Philoxène Boyer dans son compte rendu du roman en 1857 : « Il y a dans saint François de Sales un côté d'art original, ingénieux et souvent hardi qui ne devait pas être méconnu par l'auteur de *Madame Bovary*<sup>15</sup> » ?

En tout cas, l'envoi du « libraire de Monseigneur » – ou plutôt la manière dont Flaubert en élabore la description du contenu – présente un double intérêt. D'un point de vue génétique, elle souligne l'importance primordiale que l'écrivain accorde au principe esthétique et stylistique de la variété. D'un point de vue historique et idéologique, elle évoque, avec une certaine justesse et une ironie somme toute mesurée, « le négoce des livres pieux » à la fin de la monarchie de Juillet, c'est-à-dire une librairie de propagande dont les rouages sont en place et gagnent en efficacité.

Mais Emma n'est pas la seule à lire ou à évoquer des livres religieux dans le roman. Homais convoque implicitement des textes de l'Ancien et du Nouveau testament lorsqu'il prononce son *credo* de libre-penseur (p. 79-80). Quant à l'abbé Bournisien, il les appelle à son secours pour contrer les assertions du pharmacien ;

---

<sup>13</sup> Marge du f° 229 v° du volume 4.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> On trouve une critique similaire sous la plume de Léon Aubineau (articles en ligne sur le site Flaubert de l'université de Rouen).

utilisés comme caution argumentative, ils doivent permettre de répondre à la charge menée par la partie adverse. Pendant la veillée mortuaire du corps d'Emma, Homais et Bournisien s'affrontent ainsi à coup de livres :

— Lisez Voltaire ! disait l'un ; lisez d'Holbach, lisez l'*Encyclopédie* !

— Lisez les *Lettres de quelques juifs portugais* ! disait l'autre ; lisez la *Raison du christianisme*, par Nicolas, ancien magistrat ! (p. 337)

Les deux ouvrages mentionnés par le prêtre existent – à quelques nuances près. Dans tous les états manuscrits du roman, le premier titre apparaît sous une forme raccourcie et fautive (« *Lettres portugaises* ») ; il s'agit en fait des *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, publiées par l'abbé Guénée en 1769, qui sont une critique assez fine des thèses du philosophe de Ferney. Partiellement rectifié lors de la prépublication dans la *Revue de Paris*, ce titre n'en demeure pas moins tronqué.

Le second livre convoqué par le curé de Yonville présente un autre type de difficulté : si un « Nicolas, ancien magistrat » a bel et bien existé (1807-1866), et si plusieurs de ses écrits seront utilisés par Flaubert lors de la rédaction de *Bouvard et Pécuchet*, il ne semble pas avoir signé d'ouvrage portant le titre exact de : *Raison du christianisme*. En revanche, il est l'auteur d'*Études philosophiques sur le christianisme* (1841) qui fondent rationnellement la pratique catholique et ont obtenu un grand succès. Involontairement, Flaubert a donc pu transformer le titre de l'ouvrage — qui est toujours placé sous la tutelle du nom de Nicolas dans les brouillons. Néanmoins, dans la mesure où les substitutions d'autorité ne sont pas rares chez Flaubert, il importe de préciser que ce titre correspond aussi à un autre ouvrage, plus ancien d'une dizaine d'années : *La Raison du christianisme, ou Preuves de la vérité de la religion, tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne*, ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude en 1834-1835. Quoi qu'il en soit, la thématique et l'esprit des deux livres sont pleinement concordants, et l'hypothèse d'un croisement involontaire de leurs titres et auteurs par Flaubert n'entraîne le surgissement d'aucun sens parasite dans le texte.

Enfin, au cours de la genèse du passage, l'abbé Bournisien avançait deux autres autorités à l'appui de son discours. La première reste pour l'instant mystérieuse, faute d'un déchiffrement satisfaisant<sup>16</sup> ; la seconde renvoie aux ouvrages d'un prélat dont le nom fleure bon la campagne : « Monseigneur de la Luzerne ». Quoique la production

---

<sup>16</sup> Voir le f° 265 v° du volume 6 : « Delamarre » ?



de cet évêque gallican<sup>17</sup> justifie pleinement sa convocation par le prêtre de Yonville, l'introduction puis le retrait de son nom pourraient bien être le fruit d'une intention ironique si manifeste que Flaubert y aurait finalement renoncé.

Tous les livres évoqués jusqu'ici forment la première bibliothèque religieuse de *Madame Bovary*. Ses rayons (pour filer la métaphore) sont encombrés de différents objets qui, sans appartenir à la catégorie des livres religieux, en relèvent indirectement ou l'illustrent. Il y a d'abord la statue qui orne le jardin de Tostes, ce « curé de plâtre lisa[nt] son bréviaire » (p. 33), qui finira si tragiquement sur le pavé de Quincampoix (p. 90). Il y a ensuite les assiettes (p. 36) et le « portrait de la Vallière » (p. 220) qui font référence à l'histoire, passée au statut de légende pieuse, de la favorite de Louis XIV se retirant au Carmel. Enfin, ce meuble composite (à la fois bibliothèque et vaisselier) renferme, dans un tiroir, les images pieuses<sup>18</sup> qu'Emma contemplait au couvent (p. 37).

À cette première bibliothèque, construite à partir d'éléments textuels (et avant-textuels) du roman, s'en ajoute une autre, d'un volume inférieur et dont les contours sont moins aisément discernables. Il s'agit des livres religieux dont Flaubert s'est servi pour rédiger des passages de son roman sans que ces ouvrages aient jamais été destinés à figurer comme tels dans le texte : le romancier s'intéressait à leur valeur documentaire, aux renseignements factuels qu'il pouvait en tirer et incorporer ensuite à sa prose. Ainsi, les recommandations que Mme Bovary mère fait à son fils Charles quant aux lectures pernicieuses d'Emma (II, 7), comme les anecdotes que l'abbé Bournisien cite lors de la veillée funèbre (III, 9), sont vraisemblablement issues de livres que Flaubert a consultés au moment de la rédaction de ces passages. Mais aucun élément ne permet d'être plus précis.

En revanche, il est un ouvrage religieux que Flaubert, de notoriété publique, a utilisé pour écrire un épisode de son roman : il s'agit de l'« *Explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du catéchisme, avec la réponse aux objections tirées des sciences contre la religion, par M. l'Abbé Ambroise Guillois, curé de Notre-Dame-du-Pré, au Mans, 6<sup>e</sup> édition, etc., ouvrage approuvé par son Éminence le cardinal Gousset, NN. SS. les Évêques et Archevêques du Mans, de Tours, de*

---

<sup>17</sup> Il a publié, entre autres, des *Considérations sur divers points de la morale chrétienne* (1795), et des *Dissertations sur les vérités de la religion* (1802).

<sup>18</sup> Voir le catalogue d'exposition : *L'Image de piété en France, 1814-1914*, éd. Michel Albaric, O.P., Catherine Rosenbaum-Dondaine et Jean-Pierre Seguin, Paris, Musée-galerie de la SEITA, 1984.

Bordeaux, de Cologne, etc., tome 3<sup>e</sup>, imprimé au Mans par Charles Monnoyer, 1851 », que Maître Senard, défenseur de Flaubert, présente en ces termes<sup>19</sup>, et comme preuve à décharge, lors du procès intenté à l'écrivain fin janvier 1857. Et en effet, si Senard, au vu de la version définitive du roman, a pu convaincre les juges que son client n'avait fait que « traduire avec une fidélité scrupuleuse les paroles sacramentelles<sup>20</sup> », combien son discours s'en serait-il trouvé renforcé s'il avait pu consulter certains brouillons de Flaubert ! En particulier, la comparaison du f° 241 v° avec les pages de l'*Explication du catéchisme* qui concernent l'administration de l'extrême onction est extrêmement révélatrice. Plus de la moitié du feuillet est consacrée au recopiage minutieux des étapes qui scandent le déroulement du sacrement dans le Rituel et au vocabulaire technique qui les accompagne.

Néanmoins, une analyse génétique précise de l'ensemble du passage reste à mener. Elle montrerait les distorsions non négligeables que Flaubert, en dépit d'une certaine fidélité, fait subir, au fil des réécritures, à son texte de référence. Elle en soulignerait surtout le statut paradoxal. Retenu par l'écrivain pour qu'une partie précise de son contenu religieux soit incorporée au roman (pour qu'elle l'*informe*), l'ouvrage, jamais explicitement mentionné, était censé disparaître à jamais après avoir rempli la mission documentaire qui lui avait été confiée. Or il s'est trouvé au contraire *exposé*, placé en pleine lumière par des circonstances certes extérieures à la littérature (le procès), mais qui ont joué un rôle non négligeable dans la formation de l'esthétique de l'auteur, la réception du roman et l'histoire littéraire. La bibliothèque religieuse de *Madame Bovary* a été sommée de livrer ses sources. Surtout, elle a dû plaider l'exacte copie du manuel liturgique au détriment de l'écart propre à l'œuvre littéraire, dévalorisant ce dont elle est évidemment la plus parfaite illustration, quoi qu'ait pu en dire Flaubert au moment du procès...

On le sait, l'attitude de l'écrivain à l'égard de sa documentation a évolué. Si son esthétique s'est définie et éprouvée dans l'écriture de *Madame Bovary*, c'est à partir de *Salammbô* seulement que Flaubert a fait de la documentation un impératif esthétique majeur. Mais on n'a peut-être pas encore suffisamment souligné le rôle capital qu'a tenu le procès de *Madame Bovary* dans cette évolution. À l'origine d'un traumatisme psychologique profond, il a eu des retentissements esthétiques considérables. Si non

---

<sup>19</sup> Voir les pièces du procès in *Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1936 ; ici, p. 707.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 706.

seulement les œuvres mentionnées, mais encore les ouvrages documentaires sont susceptibles d'être cités à comparaître devant un tribunal pénal ou littéraire, l'écrivain se voit dans l'obligation, dorénavant, d'anticiper les recours et de tenir prêts ses dossiers. Les principes fondamentaux de l'« esthétique de l'Art pur » s'élaborent donc, pour partie, au plus près des contingences du réel<sup>21</sup>. Dans une certaine mesure, Flaubert va désormais noircir des milliers de pages de notes pour se garantir de la justice des hommes. Mais il va découvrir paradoxalement, dans le réinvestissement de cette contrainte même, la méthode qui lui permettra d'accéder à son idéal esthétique pré-existant. Le dispositif idéologique retors imaginé dès 1852 pour la préface du *Dictionnaire des idées reçues* (« de la manière dont je la conçois [...], aucune loi ne pourrait me mordre quoique j'y attaquerai tout<sup>22</sup> ») vient, ici, d'inventer son équivalent romanesque.

Stéphanie Dord-Crouslé, Lyon, CNRS-UMR LIRE

---

<sup>21</sup> À ce propos, voir mon article : « Événement littéraire et culte de l'art éternel chez Flaubert – Rigueur des principes et petits arrangements pratiques » ; à paraître en 2007 dans *Qu'est-ce qu'un événement littéraire ?*, aux Presses universitaires de Saint-Étienne, sous la direction de Corinne Saminadayar-Perrin.

<sup>22</sup> Lettre à Louise Colet du 16 décembre 1852 (*op. cit.*, t. II, 1980, p. 208).